

France-Toul: Planting and maintenance services of green areas

OJ S 241/2013 12/12/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Toul

Postal address: Ville de Toul, 13 rue de Rigny, BP 70319 54201 Toul Cedex, correspondant:

M. le maire Toul Habitat, 13 rue de Rigny, BP 80066

Town: Toul représenté par sa directrice générale, Mme Stéphanie Rousselot

Postal code: 54203

Country: France

For the attention of: M. le maire

Additional information can be obtained from:

Official name: Ville de Toul

Postal address: Service commande publique, 13 rue de Rigny, BP 70319

Town: Toul Cedex

Postal code: 54201

For the attention of: M. Claude Alexandre

Telephone: +33 383637615

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Ville de Toul

Postal address: Service commande publique, 13 rue de Rigny

Town: Toul Cedex

Postal code: 54201

Internet address: http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=43069

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ville de Toul

Postal address: Service commande publique, 13 rue de Rigny, BP 70319

Town: Toul Cedex

Postal code: 54201

E-mail: commande.publique@mairie-toul.fr

Telephone: +33 383637615

Internet address: <http://www.klekoon.com>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Entretien des espaces verts de la Ville de Toul et de l'OPH Toul Habitat.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Ville de Toul.

NUTS code FR411 Meurthe-et-Moselle

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 36

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 210 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'entretien des espaces verts de la Ville de Toul et de l'OPH Toul Habitat. Chaque lot du marché comporte : Une part fixe comprenant les prestations forfaitaires annuelles suivantes: tonte des pelouses, taille et entretien des massifs arbustifs à 1,30 m de haut, taille et entretien des massifs arbustifs à 2,50 m de haut, taille horticole et entretien des massifs arbustifs, entretien des massifs de plantes vivaces. Une part variable pour les prestations ponctuelles qui font l'objet de bons de commandes lors de la survenance du besoin. Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

II.1.6. CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Marché séparé à bons de commande avec maximum et un opérateur économique.les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat. Les marchés sont reconductibles pour 2 périodes de 1 an.

II.2.2. Information about options**II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Secteur Croix de Metz ANRU- ville de Toul

2) CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

3) Quantity or scope

Maximum 15 000 EUR pour la période initiale. 1ere recon. Maxi 15 000 2eme recon. Maxi 15 000

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Secteur Croix de Metz ANRU - toul Habitat

2) CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

3) Quantity or scope

Maximum 20 000 EUR pour la période initiale. 1ere recon. Maxi 20 000 2eme recon. Maxi 20 000

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

1) Short description

Autres secteurs - ville de Toul

2) CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

3) Quantity or scope

Maximum 15 000 EUR pour la période initiale. 1ere recon. Maxi 15 000 2eme recon. Maxi 15 000

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 4

1) Short description

Secteur ZAC et villages - toul Habitat

2) CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

3)

Quantity or scope

Maximum 20 000 EUR pour la période initiale. 1ere recon. Maxi 20 000 2eme recon. Maxi 20 000

4) Indication about different time frame or duration**5) Additional information about lots****Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required**

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100 % du montant de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français. caractéristiques des prix : prix unitaires. Modalités de variation des prix : révision périodique. Annuelle. Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du CCAG-FCS. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : sur leurs fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: La durée du contrat précitée est une durée maximum. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : titulaire du marché s'engage à réaliser une action d'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. La mise en oeuvre de la démarche d'insertion est gérée par la Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation en Pays terres de Lorraine (MEEF).

III.2. Conditions for participation**III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années,

des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ; liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre : Description des moyens matériels affectés spécifiquement au marché. Weighting 20
3. Valeur technique de l'offre : Moyens humains affectés spécifiquement au marché. Weighting 20
4. Valeur technique de l'offre : Plan de prévention. Weighting 20
5. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

13ENTRETIENEV048

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.1.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. La visite sur site est obligatoire avant la remise des offres. Le service technique accueillera les candidats sur rendez-vous. Références des trois dernières années pour des prestations similaires ou qualification P 131(ou équivalent). . Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé . Dématérialisation des procédures : L'Organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les offres devront être remises dans les formats suivants : xls, doc, pdf, dxf, dwf, jpg, bmp, ppt. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique

seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite
attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.12.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nancy
Postal address: 5 place Carrière
Town: Nancy
Postal code: 54000
E-mail: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Telephone: +33 383174343
Fax: +33 383174350
Internet address: <http://www.ta-nancy.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.12.2013